



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE JEUDI 18 AVRIL 2019 – 19 H
Centre récréatif Jean-Guy Houle
151, rue Gamelin

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de la séance

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour

B. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire

1. Période de questions portant sur la demande de dérogation mineure numéro 19-01 – 271 rue Sainte-Anne – Permettre la reconstruction du bâtiment principal à une distance moindre que la norme prescrite par l'article 7.2 du règlement de zonage 2008-26
2. Dérogation mineure 19-01 – Décision
3. Période de questions portant sur la demande de dérogation mineure numéro 19-02 – 1215 boulevard de Lanaudière – Rendre réputé conforme deux parcelles de terrain à détacher de la terre agricole pour en séparer les installations résidentielles ainsi que le kiosque de vente situé de l'autre côté de la rue, la superficie exigée par le règlement de lotissement 2008-262, article 8.1
4. Dérogation mineure 19-02 - Décision

C. Levée de la séance

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier